

## □ la formation universitaire en langues étrangères/tertiary education in foreign languages

Par les formations qu'elle offre (notamment dans les filières *Langues et Littératures étrangères, Traduction / Interprétariat* et *Langues modernes appliquées*), l'Université semble être le lieu privilégié pour le développement de la **compétence plurilingue et pluriculturelle**, que le Cadre Européen Commun de Référence [2000, p. 129] définit comme "la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures (...), une compétence complexe, voire composite", qui, grâce à ses caractéristiques, permet le développement des compétences métalinguistique et métacommunicative ainsi que des stratégies métacognitives.

Les objectifs généraux de l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères (LE) au niveau universitaire devraient être conçus à la fois en termes de développement des **compétences générales** (savoirs déclaratifs, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre), d'extension et de diversification de la **compétence de communication** en LE aux niveaux linguistique, sociolinguistique et pragmatique, d'enrichissement et de diversification des **stratégies** d'apprentissage et d'utilisation des LE.

Nous envisagerons dans ce qui suit une situation "idéale" d'enseignement / apprentissage des LE au niveau universitaire, caractérisée par les éléments suivants:

- les étudiants choisissent une formation professionnalisante en deux LE + l'étude d'une troisième LE.
- les formations offertes par l'Université visent les domaines professionnels:
  - a) *enseignement*,
  - b) *traduction/interprétariat*,
  - c) *autres*, où les LE sont utilisées comme langues de communication / de travail (*langues modernes appliquées*).
- les niveaux "d'entrée" sont (selon les exigences des programmes pour le concours d'admission à l'Université):
  - pour la LE 1, le niveau B2 (utilisateur indépendant);
  - pour la LE 2, le niveau B1+ (entre le niveau seuil et le niveau utilisateur indépendant);
  - pour la LE 3, le niveau A1 ou A1+ (compétence de survie acquise: il s'agit le plus souvent de faux débutants).

Dans ces conditions, les objectifs généraux "de sortie" par domaine professionnel pourraient être:

### a) *Enseignement*:

LE 1: un niveau C2+ (maîtrise globale + compétence interculturelle globale, utilisateur professionnel) avec une insistance sur les composantes métalinguistique et métacommunicative, notamment sur la capacité à enseigner la langue, la littérature et la culture-civilisation cible.

LE 2: un niveau C1+ (compétence opérationnelle adéquate + compétence interculturelle adéquate) avec la même insistance sur les composantes métalinguistique et métacommunicative, sur la capacité à enseigner la langue, la littérature et la culture-civilisation cible.

LE 3: un niveau B1 ou B1+, avec une insistance sur les composantes de la compétence de communication (compétence linguistique, compétence sociolinguistique, compétence pragmatique), qui peuvent être déséquilibrées (ex.: compétences plus développées en réception qu'en production, compétence linguistique plus développée que les compétences sociolinguistique et pragmatique etc.).

### b) *Traduction/interprétariat*:

LE 1 et LE 2: un niveau C2 (maîtrise globale), avec une insistance:

- sur le développement de la compétence de médiation dans toutes les directions (LM = langue maternelle - LE 1 et inversement, LM - LE 2 et inversement, LE1 - LE 2 et inversement).
- sur le développement des sous-compétences relatives aux registres et niveaux de langue (notamment les langues de spécialité).

c) *Langues modernes appliquées:*

LE 1 – niveau C2; LE 2 – niveau C1+ éventuellement LE 3 – niveau B2 (utilisateur indépendant), avec dans tous les cas une insistance sur les composantes sociolinguistique et pragmatique de la compétence de communication, ainsi que sur le comportement paralinguistique.

Il reste à espérer qu'ainsi conçus, les objectifs de l'enseignement/apprentissage des LE au niveau universitaire répondront aux exigences imposées par les futurs besoins professionnels des étudiants, et partant, aux besoins de la société.

**Anca COSĂCEANU**

*Maître de conférences, Département de français de la Faculté des langues et littératures étrangères,*

Université de Bucarest